



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Alexandre MALFAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Frédéric MELCHIOR, M. François LEMAIRE, M. Guy HEDDEBAUX, Mme Marine LE PEN, M. Bertrand PETIT, Mme Cécile YOSBERGUE.

**INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA
DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES
ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE**

(N°2025-367)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3211-2 ;

Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion du 02/09/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

Du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de renouvellement des adhésions aux associations dont le Département est membre, pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 dont les décisions prises en la matière figurent au tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE L'ADHÉSION	NATURE
ABC Carbone - 2025	1 716,00 €	Association qui a pour objet de favoriser la transition bas carbone des organisations et des citoyens et de promouvoir et partager auprès des acteurs concernés les méthodes et outils les plus adaptés. Cette association délivre la licence qui permet de réaliser les Bilans de Gaz à Effet de Serre (BGES). Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
ADF (Assemblée des Départements de France) - 2025	128 496,19 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
ADMICAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) - 2025	2 000 €	Association qui a pour but la promotion du concept et la diffusion de la pratique du mécénat d'entreprise dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, solidarité, recherche, éducation, environnement, sport. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
ADOPTA - 2025	700,00 €	Association qui a pour objet la gestion durable et intégrée des eaux pluviales. Elle promeut des techniques alternatives au « tout tuyau » et aide les maîtres d'ouvrages à concevoir leurs politiques en matière d'eaux pluviales. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.

ADULOA - 2025	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs des logiciels Archimed, applicatif utilisé au sein de la Direction adjointe de la Lecture Publique.
AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) - 2025	10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
AFF (Association Française des Fundraisers) - 2025	240,00 €	Association des professionnels de la collecte de fonds exerçant dans tous les secteurs de l'intérêt général, de l'action sociale et humanitaire à l'enseignement supérieur, en passant par la recherche, la culture ou l'environnement. Permet au Département d'approcher des mécènes, de développer des partenariats et de cultiver un réseau professionnel. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
Agence « Quand les livres relient » - 2025	70,00 €	Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme. Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la lecture publique.
AGIR : Le transport public indépendant année 2024 année 2025	2 400,00 € 2 400,00 €	Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrice de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Moyens Généraux.
Alliance Villes Emploi - 2025	8 970,00 €	Réseau national dont l'une des compétences est l'ingénierie des clauses d'insertion dans les marchés publics. Le département y adhère afin de disposer de son offre de services en vue de promouvoir ce dispositif en constante évolution juridique et technique. Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.

Cerema – 2024	2 500,00 €	Organisme qui a pour but d'apporter des connaissances, des savoirs scientifiques et techniques et des solutions innovantes au cœur des projets territoriaux pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
CLUSIR Nord de France (CLUb de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2025	500,00 €	Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
Coter Numérique - 2025	480,00 €	Association qui regroupe les collectivités territoriales françaises et qui a pour objet l'organisation et la promotion de toutes actions et retours d'expériences dans le domaine du numérique et de ses usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
Culture co - 2025	1 225,00 €	Association qui rassemble les organismes départementaux de développement du spectacle vivant. Elle a pour objectif de valoriser les politiques et l'aménagement culturel des territoires départementaux, de favoriser le dialogue et de contribuer au développement de partenariats innovants. Adhésion sollicitée par la Direction des Affaires Culturelles.
FNCS (Fédération Nationale des Centres de Santé) - 2025	1 420,00 €	Association qui a pour objet de fédérer et d'accompagner les personnes morales qui gèrent les centres de santé ou porteuses de projets de création de centre, et de promouvoir les centres, leurs modèles et leurs valeurs auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé, des patients et du grand public. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
France Festivals - 2025	1 250,00 €	Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant. Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.

Groupement national des animateurs en gérontologie - 2025	4 200,00 €	Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées. Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
IDRRIM (Institut Des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2025	900,00 €	Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures de la mobilité et des espaces urbains. Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes) - 2025	534,00 €	Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques. L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations développées par cet institut. Adhésion sollicitée par la Mission Management des risques - Direction du Conseil et de la Conduite du Changement.
LEADER France (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) – 2024	750,00 €	Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Lianes Coopération – 2025	1 500,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.

MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) - année 2024 année 2025	6 500,00 € 4 000,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Norlink Fluvial - année 2024 année 2025	2 500,00 € 2 500,00 €	Association dont la vocation est de soutenir le développement du réseau navigable de la région Hauts- de-France, et de venir en aide aux artisans bateliers ou aux entreprises du transport fluvial qui en font la demande. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Canal Seine Nord Europe.
Place de la Communication, Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2025	2 400,00 €	Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel. Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.
RGSF (Réseau des Grands Sites de France) Année 2024 Année 2025	5 400,00 € 5 400,00 €	Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
RTES (Réseau des Territoires pour une Économie Solidaire) -2025	3 960,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Économie Sociale et Solidaire.

Rivages de France - 2025	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Seine Nord - Alliance Seine Escaut - 2024	3 000,00 €	Association qui a pour objectif de promouvoir et de favoriser par tous moyens, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la réalisation effective et dans les meilleurs délais de la liaison fluviale à grand gabarit Seine Nord Europe entre Compiègne et le canal Dunkerque – Valenciennes, ainsi que tous les travaux de modernisation nécessaire en amont et en aval de ces deux liaisons. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Canal Seine Nord Europe.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 22 septembre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie
Mission Développement de l'Information et
de l'Ingénierie Documentaire
Bureau du Suivi des Acquisitions et des
Collections

RAPPORT N°8

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2025

INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE

Lors de la réunion du 01 juillet 2021, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 15 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de renouvellement d'adhésions.

Ainsi à l'alinéa 11 de la délibération n°2021-256 « délégation de compétences au Président du Conseil départemental », il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut procéder aux renouvellements des adhésions aux associations dont le Département est membre.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 23 septembre 2024.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le détail des décisions prises en matière de renouvellement des adhésions pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

ASSOCIATIONS	MONTANT DE L'ADHESION	NATURE
ABC Carbone - 2025	1 716,00 €	Association qui a pour objet de favoriser la transition bas carbone des organisations et des citoyens et de promouvoir et partager auprès des acteurs concernés les méthodes et outils les plus adaptés. Cette association délivre la licence qui permet de réaliser les bilans de gaz à effet de serre (BGES). Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
ADF (Assemblée des Départements de France) - 2025	128 496,19 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
ADMICAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) - 2025	2 000 €	Association qui a pour but la promotion du concept et la diffusion de la pratique du mécénat d'entreprise dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, solidarité, recherche, éducation, environnement, sport. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
ADOPTA - 2025	700,00 €	Association qui a pour objet la gestion durable et intégrée des eaux pluviales. Elle promeut des techniques alternatives au « tout tuyau » et aide les maitres d'ouvrages à concevoir leurs politiques en matière d'eaux pluviales. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.

ADULOA - 2025	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs des logiciels Archimed, applicatif utilisé au sein de la Direction adjointe de la Lecture Publique.
AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) - 2025	10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
AFF (Association française des Fundraisers) - 2025	240,00 €	Association des professionnels de la collecte de fonds exerçant dans tous les secteurs de l'intérêt général, de l'action sociale et humanitaire à l'enseignement supérieur, en passant par la recherche, la culture ou l'environnement. Permet au Département d'approcher des mécènes, de développer des partenariats et de cultiver un réseau professionnel. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
Agence « Quand les livres relient » - 2025	70,00 €	Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme. Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la lecture publique.

AGIR : Le transport public indépendant – année 2024 année 2025	2 400,00€ 2 400,00 €	Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrice de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Moyens Généraux.
Alliance Villes Emploi - 2025	8 970,00 €	Réseau national dont l'une des compétences est l'ingénierie des clauses d'insertion dans les marchés publics. Le département y adhère afin de disposer de son offre de services en vue de promouvoir ce dispositif en constante évolution juridique et technique. Adhésion sollicitée par la Direction des Politiques d'Inclusion Durable.
Cerema – 2024	2 500,00 €	Organisme qui a pour but d'apporter des connaissances, des savoirs scientifiques et techniques et des solutions innovantes au cœur des projets territoriaux pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
CLUSIR Nord de France (CLUb de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2025	500,00 €	Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.

Coter Numérique - 2025	480,00 €	Association qui regroupe les collectivités territoriales françaises et qui a pour objet l'organisation et la promotion de toutes actions et retours d'expériences dans le domaine du numérique et de ses usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
Culture co - 2025	1 225,00 €	Association qui rassemble les organismes départementaux de développement du spectacle vivant. Elle a pour objectif de valoriser les politiques et l'aménagement culturel des territoires départementaux, de favoriser le dialogue et de contribuer au développement de partenariats innovants. Adhésion sollicitée par la Direction des Affaires Culturelles.
FNCS (Fédération Nationale des Centres de Santé) - 2025	1420,00€	Association qui a pour objet de fédérer et d'accompagner les personnes morales qui gèrent les centres de santé ou porteuses de projets de création de centre, et de promouvoir les centres, leurs modèles et leurs valeurs auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé, des patients et du grand public. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
France Festivals - 2025	1 250,00 €	Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant. Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.

Groupement national des animateurs en gérontologie - 2025	4 200,00 €	Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées. Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
IDRRIM (Institut des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2025	900,00 €	Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures de la mobilité et des espaces urbains. Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes) - 2025	534,00 €	Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques. L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations développées par cet institut. Adhésion sollicitée par la Mission Management des risques - Direction du Conseil et de la Conduite du Changement.

LEADER France (Liaison entre Action de Développement de l'Economie Rurale) – 2024	750,00 €	Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
Lianes Coopération - 2025	1 500,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) - année 2024 année 2025	6 500,00 € 4 000,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.

Norlink Fluvial – année 2024 année 2025	2 500,00€ 2 500,00 €	Association dont la vocation est de soutenir le développement du réseau navigable de la région Hauts-de-France, et de venir en aide aux artisans bateliers ou aux entreprises du transport fluvial qui en font la demande. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Canal Seine Nord Europe.
Place de la Communication , Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2025	2 400,00 €	Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel. Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.
RGSF (Réseau des Grands Sites de France) - Année 2024 Année 2025	5 400,00 € 5 400,00 €	Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) -2025	3 960,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Economie Sociale et Solidaire

Rivages de France - 2025	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
Seine Nord - Alliance Seine Escaut - 2024	3 000,00 €	Association qui a pour objectif de promouvoir et de favoriser par tous moyens, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la réalisation effective et dans les meilleurs délais de la liaison fluviale à grand gabarit Seine Nord Europe entre Compiègne et le canal Dunkerque – Valenciennes, ainsi que tous les travaux de modernisation nécessaire en amont et en aval de ces deux liaisons. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Canal Seine Nord Europe.

Il convient de me donner acte de ce compte rendu de l'exercice de la présente délégation, en matière de renouvellement d'adhésions aux associations.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/09/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY